

RSSAP - RESPONSABLE DE SECTEUR SERVICE A LA PERSONNE

RSSAP - RESPONSABLE DE SECTEUR SERVICE A LA PERSONNE

Objectifs et compétences visées	<p>A l'issue de la formation, le stagiaires devra :</p> <ul style="list-style-type: none">Être capable de proposer une offre de prestation conforme aux besoins des différents publics bénéficiaires, analyser son « panier de services »Être capable d'identifier les enjeux attachés au cadre juridiques des structures services à la personne (SAP) et services à domicile (SAD), en lien avec les évolutions juridiques et économiques de son champ d'interventionÊtre capable de concevoir les conditions d'accueil d'un client/usager, à même de faire émerger les besoins et demandes du clientÊtre capable d'évaluer les besoins d'un client/usager bénéficiaire à son domicile, puis de proposer et mettre en œuvre les réponses adéquates sous la forme d'un « plan d'intervention » / « contrat de prestation » chiffréÊtre capable de mettre en œuvre une prestation planifiée conforme au contrat/plan d'intervention, respectueux du cadre réglementaire et déontologique interneÊtre capable d'identifier les outils pour contrôler et évaluer le respect des droits du client/usager en cours de prestationÊtre capable de mettre en œuvre une politique de gestion de ressources, telle que définie par le projet d'établissement et/ ou serviceÊtre capable de maîtriser et mettre en œuvre la réglementation du droit du travail et des conventions collectivesÊtre capable d'identifier et mobiliser les outils pertinents de management et d'animation d'équipe (entretien professionnel/ annuel, conduite de réunion, gestion de conflits)Être capable d'organiser et mettre en œuvre des coopérations dans une dynamique de territoireÊtre capable de mobiliser les outils de communication externe nécessaires à la construction et mobilisation d'un réseau partenarialÊtre capable de mettre en œuvre les procédures qualité mobilisables dans l'environnement présentéÊtre capable d'identifier et mobiliser les outils techniques pertinents pour garantir le niveau de qualité tel que défini par l'environnement réglementaire et interneÊtre capable de mettre en œuvre des actions préventives ou correctives selon les dysfonctionnements et/ou écarts repérés.
Pré-requis	<p>Titulaire d'un diplôme de niveau Bac ou d'une expérience de 3 ans dans les secteurs du médical, médico-social, paramédical, services à la personne ou du management.</p> <p>Projet professionnel validé.</p> <p>Les candidats doivent être autonomes, manuels, rigoureux, assidus, doivent faire preuve d'une grande motivation, de méthodologie, d'une forte capacité d'adaptation, et du sens des responsabilités.</p>
Durée	525 heures / 75 jour(s)
Lieu	CCI FORMATION CANTAL DATES A VENIR : « à définir »
Tarif	Nous consulter (non assujetti à la TVA)
Financements possibles	Appels à proposition/projets, Période de Professionnalisation, CPF, AIF, Pacte pour l'Emploi, Plan de formation, Financement employeur, Financement individuel

La présente fiche est remise à titre d'information et constitue un descriptif synthétique et technique de la prestation proposée.

Seul le contrat définitif et les conditions générales de vente qui lui sont annexées régiront les rapports entre la CCI du Cantal et son client.

Edition du 28/05/2024 - Code Prestation : SP_FOR_023902_001

Date de mise à jour : 28/05/2024

N° SIRET : 181 500 018 00062

Enregistrée sous le numéro 8315P00115. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.



CCIT du Cantal
Tél. 04 71 45 40 40

Public	Tout public , Salariés , Particuliers , Etudiants , Apprentis , Demandeurs d'emploi Personne souhaitant évoluer se reconvertir ou se former
Organisation de la formation	Alternance , Face à Face , Groupe/ Cours collectif/ Atelier
Moyens et méthodes pédagogiques	Méthodes pédagogiques : - Formation en présentiel - Formation alternant théorie et pratique professionnelle - Mises en situation sur plateau technique Modalités d'évaluation : - Évaluation en cours de formation - Examen terminal Validation : - Formation diplômante - Titre professionnel de niveau 5 (Bac + 2) - Possibilité de validation partielle par blocs de compétences - Attestation de fin de formation Intervenants - Formateurs dans les métiers concernés
Modalités d'évaluation	Outils de positionnement internes Examen final
Modalités de suivi	Emargement
Validation / Certification	Diplôme/titre homologué Formation visant certifié RNCP de niveau 5 (BTS, DUT, écoles de formation sanitaire et sociale ...)
Effectif	Mini 4 Maxi 15
Intervenant(e)	Formation animée par un consultant formateur expert dans ce domaine. Tous nos consultants formateurs répondent aux normes exigées par notre système qualité. <i>(Informations sur le formateur disponibles sur simple demande)</i>
Programme	BLOC 1 : Concevoir et organiser une prestation de services à domicile - Module 1 : Identifier les publics bénéficiaires et les activités du SAP / SAD - Module 2 : Communiquer et commercialiser son activité - Module 3 : Accueillir le bénéficiaire - Module 4 : Évaluer les besoins du bénéficiaire et personnaliser la prestation - Module 5 : Suivre le dossier administratif du bénéficiaire - Module 6 : Assurer la gestion administrative du personnel BLOC 2 : Animer et coordonner une équipe d'intervenants à domicile (112 heures) - Module 7 : Élaborer les plannings de mise à disposition - Module 8 : Accompagner les membres de l'équipe dans le repérage, le développement et l'évolution des compétences individuelles et collectives - Module 9 : Assurer le management de l'équipe au quotidien - Module 10 : Accompagner l'équipe dans l'apprentissage et la mise en œuvre de pratiques de bientraitance envers les bénéficiaires BLOC 3 : Contribuer à l'amélioration de la qualité du service et représenter la structure auprès des partenaires - Module 11 : Représenter et promouvoir la structure auprès du réseau - Module 12 : Mobiliser les techniques de communication auprès des partenaires - Module 13 : Assurer une communication écrite de qualité - Module 14 : Identifier une démarche qualité appropriée au contexte et à l'évolution de l'environnement socio économique - Module 15 : Définir, garantir et entretenir le niveau de qualité attendu pour les prestations de services - Module 16 : Évaluer les dispositifs, en repérant les écarts et proposer des actions d'amélioration continues MODULES CONNEXES - Module C1 : Accueil et intégration

La présente fiche est remise à titre d'information et constitue un descriptif synthétique et technique de la prestation proposée.

Seul le contrat définitif et les conditions générales de vente qui lui sont annexées régiront les rapports entre la CCI du Cantal et son client.

Edition du 28/05/2024 - Code Prestation : SP_FOR_023902_001

Date de mise à jour : 28/05/2024

N° SIRET : 181 500 018 00062

Enregistrée sous le numéro 8315P00115. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.



CCIT du Cantal
Tél. 04 71 45 40 40

- Module C2 : Bilans (intermédiaire et final)
- Module C3 : Autonomie et dépendance
- Module C4 : Handicaps et situations invalidantes
- Module C5 : Vieillesse de la personne âgée et pathologies liées au vieillissement
- Module C6 : Généralités des maladies neurodégénératives dont la maladie d'Alzheimer
- Module C7 : Communication et relation d'aide avec la personne et son entourage Relations intrafamiliales
- Module C8 : Accompagnement à l'apprentissage de l'outil bureautique
- Module C9 : Digital Communication sur les réseaux sociaux
- Module C10 : Gestion Comptabilité

EXAMENS

Les +

Taux de réussite à l'examen : 100 %
Taux de satisfaction : 77,5 %
Taux d'insertion : 82 %
Lien RNCP : <https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/35993/>
Equivalences et passerelles à l'issue de la formation : retour direct à l'emploi

Débouchés et poursuites d'études

Débouchés :
Responsable de secteur en services à la personne + emplois proches :
Action sociale :

- Conseiller / Conseillère en économie sociale et familiale
- Conseiller / Conseillère technique de service social
- Conseiller / Conseillère technique en action sociale
- Conseiller social / Conseillère sociale
- Coordonnateur / Coordonnatrice de service d'action sociale
- Coordonnateur / Coordonnatrice de service social
- Délégué social / Déléguée sociale
- Intervenant / Intervenante d'action sociale
- Responsable de circonscription d'action sociale
- Responsable de circonscription d'intervention sanitaire et sociale

Management de structure de santé, sociale et pénitentiaire :

- Chef de service socioéducatif
- Responsable d'association à caractère social
- Responsable d'association caritative
- Responsable de pôle ou d'unité d'action sociale
- Responsable de résidence pour personnes âgées
- Responsable de secteur d'aide à domicile
- Responsable de service d'aide à domicile
- Responsable de structure d'accueil social
- Responsable d'établissement de santé
- Responsable d'établissement médico-éducatif
- Responsable d'établissement médico-professionnel
- Responsable d'établissement médico-psychologique
- Responsable d'un service communal d'action sociale
- Responsable d'un service d'information et de coordination gérontologique
- Responsable d'une unité de vie
- Responsable d'unité de services à la personne

Inscription

S'il s'agit d'une inscription dans le cadre de votre CPF, votre inscription se fera à partir de la plateforme CPF <https://www.moncompteformation.gouv.fr>

Délai d'accès

Contactez le service Formation ou votre Conseiller France Travail
L'inscription à cette formation est possible jusqu'à 2 jours avant le début de l'action. Nous contacter en fonction de votre situation actuelle.

Contact

Julien PRADAL - Tél : 06.37.71.12.86 - Mail : jpradal@cantal.cci.fr

La présente fiche est remise à titre d'information et constitue un descriptif synthétique et technique de la prestation proposée.

Seul le contrat définitif et les conditions générales de vente qui lui sont annexées régiront les rapports entre la CCI du Cantal et son client.

Edition du 28/05/2024 - Code Prestation : SP_FOR_023902_001

Date de mise à jour : 28/05/2024

N° SIRET : 181 500 018 00062

Enregistrée sous le numéro 8315P00115. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.



CCIT du Cantal
Tél. 04 71 45 40 40

La présente fiche est remise à titre d'information et constitue un descriptif synthétique et technique de la prestation proposée.

Seul le contrat définitif et les conditions générales de vente qui lui sont annexées régiront les rapports entre la CCI du Cantal et son client.

Edition du 28/05/2024 - Code Prestation : SP_FOR_023902_001

Date de mise à jour : 28/05/2024

N° SIRET : 181 500 018 00062

Enregistrée sous le numéro 8315P00115. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

